

UN CONGE PARENTAL PLUS COURT POUR PLUS D'EGALITE PAS POUR PLUS D'ECONOMIE !

Communiqué du Laboratoire de l'égalité - 28 septembre 2014

Si le Laboratoire de l'égalité attire l'attention depuis 2010 sur les dangers d'un congé parental trop long et pris quasi exclusivement par les femmes, il avait subordonné sa diminution à un développement de modes d'accueil des jeunes enfants suffisant pour ne pas faire obstacle au travail des femmes et à une revalorisation du complément de libre choix d'activité. Sans autre changement, la mesure proposée par le gouvernement de réduire de trois ans à 18 mois le congé parental à la naissance du deuxième enfant apparaît exclusivement destinée à faire des économies.

Un congé parental plus court, mieux rémunéré et partagé à égalité entre les parents permettrait d'éviter un retrait durable des femmes du monde du travail, d'inciter les pères à prendre leur congé parental et de favoriser une meilleure répartition des responsabilités familiales.

Toutefois un raccourcissement de la durée du congé parental doit s'accompagner selon le Laboratoire de l'égalité d'une augmentation du nombre de places d'accueil pour les jeunes enfants afin de permettre aux parents de reprendre leur activité professionnelle en toute sérénité après l'arrivée d'un enfant. Or comme le rappelait le Laboratoire dans son communiqué du 3 septembre 2014, les familles en France ont à faire face à une pénurie de places d'accueil des jeunes enfants : selon différents rapports il manquerait quelques 400.000 places d'accueil individuel, collectif ou en préscolarisation pour satisfaire la demande. Réduire la durée du congé parental sans engager d'action volontariste en faveur du développement des modes d'accueil ne ferait qu'accentuer cette pénurie.

Le Laboratoire de l'égalité demande donc que les économies effectuées sur le versement du complément de libre choix d'activité soient redéployées pour participer au financement du développement de modes d'accueil individuel, collectif et de préscolarisation des jeunes enfants.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org/@Laboegalite